



## ATTESTATION MEDICALE

### Licence de Tireur Sportif

En application de l'Art. 7 § 2 4° du Décret du 20 décembre 2011 visant l'octroi d'une licence de tireur sportif, un certificat médical est requis.

Le soussigné, .....

médecin, déclare que

Madame / Monsieur<sup>1</sup> .....

né(e) le ..... à .....

adresse .....

.....  
ce jour, le : .....

ne présente pas de signe(s) clinique(s) apparent(s) contre-indiquant la pratique du tir sportif.

Date .....

Signature et cachet du médecin

---

<sup>1</sup> Biffer la mention inutile